Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 53 (1965)

Heft: 48

Artikel: Contre les mythes anciens : la ferveur des pionnières : [1ère partie]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-270941

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FÉMINISTE MOUVEMENT

Fondatrice: EMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

16 janvier 1965 - Nº 48

53e année

Mme H. Nicod-Robert Le Lendard La Conversion (VD) Tél. (021) 28 28 09

Administration et vente au numéro : Mme Lechner-Wiblé 19, av. L.-Aubert Tél. (022) 36 56 76

Suisse Fr. 7,— Etranger Fr. 7,75 y compris les numéros spéciaux

Chèques post. 12-11791

Imprimerie Nationale Genève

CONTRE LES MYTHES ANCIENS

La ferveur des pionnières

Pendant plusieurs années, notre journal a publié, au mois de janvier, des articles rappelant la personnalité de sa fondatrice, Emilie Gourd, pionnière du suffrage féminin. C'est en janvier, en effet, qu'elle est décédée. En ce premier mois d'une année nouvelle, nous ai-merions signaler un ouvrage récent, paru en France et qui est tout brûlant de la flamme qui animait les pionnières.

Depuis que les pays d'Europe, d'Amérique, d'Océanie, d'Asie ou d'Afrique, ont solennel-lement affirmé, dans leurs constitutions, l'égalité civique des sexes, la ferveur féministe s'est attiédie et c'est ainsi que l'on voit encore la Suisse hésiter à admettre cette égalité. C'est donc aux Suissesses qu'il convient de recommander cet ouvrage de deux Françaises, Mmes Andrée Michel et Geneviève Texier. ¹ Les auteurs reconnaissent la valeur des

progrès féministes accomplis, mais elles dé-noncent leur insuffisance, la persistance dans l'opinion publique, de la croyance en l'infé-riorité de la femme et elles-démontrent les riorité de la temme et elles démontrent les conséquences de cet état d'esprit. La démonstration, qui occupe la seconde partie de l'ouvrage est intéressante mais elle ne concerne que la France. La première partie consacrée aux mythes est d'une portée non seulement générale, mais mondiale. Ce sujet nous occupera seul dans cet article.

Les mythes féminins

Le mythe est une sorte de fable qui cher-che à expliquer un phénomène que les hom-

alors que se développèrent des sociétés matriarcales et des filiations matrilinéaires. La femme n'en était guère plus indépendante comme on l'a cru, mais ce sont les hommes de sa famille qui exerçaient, grâce à elle, certaines prérogatives. –
Plus tand avec la civilisation agricole se

taines prérogatives. –
Plus tard, avec la civilisation agricole se développe le culte de la terre-mère; en Grèce, le culte de Déméter. Pourtant, bientôt l'homme refoule peu à peu les superstitions anciennes et dépouille la terre et la femme de leur pouvoir magique, il instaure le patriarcat et une nouvelle mythologie où la femme es considérée comme un être inférieur. Cette est considérée comme un être inférieur. Cette my hologie a pesé pendant des siècles sur le sexe féminin.

Mythes féminins contemporains

Les mythes de la femme au foyer

Cette empreinte fut si profonde que notre époque n'en est pas délivrée. On évoque la vassalité de la femme dans des œuvres littéraires contemporaines, comme dans les œuvres de Claudel. « Le mythe de la vassalité pose gratuitement le principe de l'incompatibilité des activités professionnelles et des obligations familiales. » « A l'intérieur du fourer où elle est référuée la femme doit obligations familiales. » «A l'interieur du foyer, où elle est reléguée, la femme doit rester sous la tutelle de l'époux, faute de quoi elle porte préjudice à sa famille. »

La presse féminine joue un rôle déterminant dans le maintien des mythes de vassa-

(Suite en page 5)

AIDEZ-LES VOUS AUSSI

parce que, coopé-rateurs, nous désirons que la coopération s'épanouisse aussi dans ces pays d'avenir.



NOTRE AIDE EST INDISPENSABLE

UNION DE BANQUES SUISSES



Genève, rue du Rhône 8

La banque au service de tous

90 succursales et agences en Suisse

Un honneur bien mérité

MIIe KAMMACHER présidente du Grand Conseil de Genève

Pour la première fois, en Suisse, une femme est élue présidente d'une assemblée législative: Mlle Kammacher, avocate et députée depuis 1961, devient présidente du Grand Conseil de Genève. C'est une date mémorable dans l'histoire de notre pays et cet événement réjouit toutes celles qui ont lutté depuis des décades en faveur de l'égalité des droits politiques.

Des mérites reconnus

Il y a une vingtaine d'années, parvenait à la rédaction de ce journal, une lettre véhémente, émanant d'une militante et dirigeante mente, émanant d'une mintante et dirigeainte des suffragistes tessinoises. Celle-ci constafait avec amertume que les pionnières essuyaient les affronts, étaient en butte aux plaisanteries vulgaires et dénigrantes. « Mais, s'écriait-elle, quand le but sera atteint, quand les Suissesses voteront et accéderont à la députation aux productions de la confident par est des perites et de la confident par est des petites. postes de la magistrature, ce seront les petites femmes moqueuses et inactives d'aujour-d'hui, qui trouveront le moyen de se faire élire et d'accéder aux honneurs, tandis que les ouvrières de la première heure resteront

sur le carreau. »
Cette prédiction désabusée ne s'est pas réa-lisée, l'élection de la nouvelle présidente du Grand Conseil le montre. Mlle Kammacher a été, dès sa jeunesse, une pionnière. Elle a fait partie du comité genevois pour le suffrage féminin, elle en fut secrétaire dès 1932 déjà; elle en devint présidente en 1947, après le décès d'Emilie Gourd. Elle est membre du décès d'Emilie Gourd. Elle est membre du comité de l'Association suisse pour le suffrage féminin, dont elle préside la commission juridique, elle a présidé jusqu'en 1964, le Cartel genevois d'hygiène sociale et morale. Mais ce qui nous touche le plus ici, c'est que Mlle Kammacher est depuis de très longues années du comité du journal «Le Mouvement féministe » qui s'intitule actuellement « Femmes suisses » - « Le Mouvement féministe ».

niste ».

Toutes les attaques, tous les horions, tous les désagréments qu'on recueillait au cours des campagnes suffragistes, Mlle Kammacher les a récoltés en son temps, sans parler du dédain des petites femmes moqueuses dont parlait notre correspondante; et pourtant, elle est aujourd'hui à l'honneur. Un honneur mérité, on le voit, par un long dévouement en faveur des droits féminins.

Ce n'est pas seulement une satisfaction morale que cette élection nous procure, mais aussi une garantie. Pendant cette longue pé-

(Suite en page 6)

Elle est la première à suivre les cours d'une école d'agriculture jusqu'ici réservée aux garçons (article en page 3)

SOMMAIRE

- Page 2: Comparaison de biscuits
- Page 3: Statistique sur la participation téminine à la vie politique La carte civique, cette maggiclenne Lise Demierre succède à M. Anselmier
- Page 4: Congrès de l'Union chrétienne démocra-tique allemande Travail de l'Alliance
- Page 5: L'infirmière en psychiatrie
- Page 6: Epoques de la grande tragédie russe La formation des paysannes

mes ne réussissent pas à comprendre. Les mythes archaïques étaient imposés par la foi religieuse et la tradition, on les croyait vrais et on n'essayait pas d'échapper aux vé-rités qu'ils prétendaient dévoiler.

Mythe de la fécondité et de la terre-mère

Dans l'ignorance où l'on se trouvait des lois de la reproduction, le mythe sacralisant la mère fut longtemps tout-puissant; c'est

1 « Condition de la Française », Ed. Gonthier, Paris

Mailor declane

